

Thèmes > Les déplacements > Les déplacements avec son véhicule >  
Le permis de conduire

## Le permis de conduire

Dernière mise à jour 21/01/2026

### L'examen d'aptitude à la conduite

Le CARA est le centre d'aptitude à la conduite et d'adaptation des véhicules. Il dépend de l'association VIAS (anciennement l'Institut belge pour la sécurité routière, IBSR). Une des missions du CARA est d'évaluer l'aptitude à la conduite des personnes présentant une diminution de leurs capacités fonctionnelles, qui peut influencer la conduite en toute sécurité d'un véhicule à moteur.

Vous pourriez être amené à devoir **passer un examen d'aptitude à la conduite** au CARA pour différentes raisons :

- Vous pensez ou on vous a fait savoir que votre condition physique ne répond pas aux critères médicaux, ou vous souffrez d'un trouble fonctionnel susceptible d'entraîner des difficultés lors de la conduite d'un véhicule (cyclomoteur, moto, camionnette, tracteur...) ;
- Vous êtes titulaire d'un permis de conduire à validité limitée et vous souhaitez prolonger sa durée de validité ;
- Vous êtes envoyé au CARA par un médecin, les autorités, le médecin examinateur, la compagnie d'assurances ou autre.

Si l'examen est concluant, le CARA vous délivrera une **attestation d'aptitude à la conduite**. Celle-ci peut être accompagnée de certaines restrictions, qui peuvent concerner le conducteur ou le véhicule.

Vous devez vous inscrire pour passer un examen d'aptitude à la conduite. Pour ce faire :

- Téléchargez le Questionnaire médical Aptitude à la conduite du CARA sur le site de VIAS (<https://www.vias.be/fr/particuliers/cara/sinscrire-au-cara/>) et imprimez-le ;
- Répondez à la partie A qui concerne votre identification ;
- Répondez à la partie B, et soumettez le questionnaire à votre médecin qui doit également compléter cette partie B ;
- Lorsque le formulaire est complété, renvoyez-le à l'institut VIAS ;
- Vous recevrez ensuite une invitation de VIAS pour vous présenter auprès d'un médecin du CARA. C'est lui, sur base de votre formulaire, qui prendra la décision finale sur votre aptitude à la conduite.

L'**examen d'aptitude à la conduite** se déroule obligatoirement dans un centre du CARA. Après un examen médical, vous passerez un examen pratique sur un véhicule du CARA adapté à votre situation de handicap. Les démarches et les évaluations au CARA sont entièrement gratuites.

### Ressources

- L'examen d'aptitude à la conduite (<https://www.vias.be/fr/particuliers/cara/>) VIAS

## Des aides pour passer le permis de conduire

Les **auto-écoles** sont chargées de donner des cours de conduite aux personnes en situation de handicap. Ces cours doivent être donnés à bord d'un véhicule adapté au handicap de l'apprenant. Certaines auto-écoles disposent de véhicules adaptés, mais le plus souvent il s'agit soit du véhicule de l'apprenant, soit d'un véhicule que l'auto-école peut emprunter au CARA.

Il est possible d'obtenir une **intervention financière dans le coût des cours d'auto-école**. Sur base des éléments du dossier médical, la personne doit présenter :

- Soit une déficience justifiant la nécessité de cours supplémentaires de conduite d'un véhicule automobile ;
- Soit une déficience justifiant l'adaptation du véhicule entraînant la nécessité de cours supplémentaires pour la conduite de ce véhicule.

L'intervention est de 48,40€ (TVAC) par heure de cours, et couvre au maximum 15 heures de cours pour la détermination de l'aptitude à la conduite, et 15 heures de cours pour la conduite spécifique d'un véhicule adapté.

Il s'agit d'une aide individuelle matérielle. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, vous devez adresser votre demande auprès de votre mutuelle.

## **Adresses utiles**

### **CARA**

1130 Haren

Institut VIAS

Chaussée de Haecht, 1405

1130 Haren

Belgique

Site internet (<https://www.vias.be/fr/particuliers/cara/>)

02 244 15 11

[cara@vias.be](mailto:cara@vias.be)

Formulaire de contact (<https://www.vias.be/fr/formulaire-de-contact-vias/>)

### **MC MUTUALITÉ CHRÉTIENNE**

1000 BRUXELLES

MC MUTUALITÉ CHRÉTIENNE  
Boulevard Anspach 111-115  
1000 BRUXELLES  
Belgique

Site internet (<https://www.mc.be>)

0800/10.987 (gratuit)

02/501.58.58

st.michel@mc.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/1531>)

### **SOLIDARIS BRABANT**

1000 BRUXELLES

SOLIDARIS BRABANT

Rue du Midi 111

1000 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.solidaris-brabant.be>)

02/506.96.11 (Contact center)

02/272.08.90 (MUTAS)

02/506.98.61 (service juridique)

mail@fmsb.be

[www.solidaris-brabant.be/fr/contact](http://www.solidaris-brabant.be/fr/contact)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/1411>)

### **PARTENA MUTUALITÉ LIBRE**

1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

PARTENA MUTUALITÉ LIBRE

Boulevard Louis Mettwie 74-76

1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Belgique

Site internet (<https://www.partenamut.be/>)

02/444.41.11 (service center mutualité)

02/444.46.66 (garde d'enfants malades - école à domicile)

02/549.76.70 (Département Care et social)

078/15.50.91 (transport médical line)

Formulaire de contact (<https://contact.partenamut.be/fr>)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/11917>)

## **MUTUALIA MUTUALITE NEUTRE**

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

MUTUALIA MUTUALITE NEUTRE

Boulevard Brand Whitlock 87-93

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Belgique

Site internet (<http://www.mutualia.be>)

02/733.97.40

02/743.16.13 (aides individuelles à l'inclusion)

[info@mutualia.be](mailto:info@mutualia.be)

[iriscare@mutualia.be](mailto:iriscare@mutualia.be) (aides individuelles à l'inclusion)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/6685>)

## **ML MUTPLUS.BE - SERVICE SOCIAL**

1030 SCHAERBEEK

ML MUTPLUS.BE - SERVICE SOCIAL

Place de la Reine 51-52

1030 SCHAERBEEK

Belgique

Site internet (<https://www.mutplus.be>)

02/209.48.11 (général)

02/209.49.77 (service social)

02/209.49.72 (aides individuelles à l'inclusion)

infofr@mutplus.be

brumutmed@mutplus.be (aides individuelles à l'inclusion)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/14789>)

## **CAISSE AUXILIAIRE D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ**

1000 BRUXELLES

CAISSE AUXILIAIRE D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ

Rue du Trône 30

1000 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.caami-hziv.fgov.be/fr>)

02/229.34.80

02/227.63.14 (aides individuelles)

02/227.62.69 (service social)

bruxelles@caami.be

aidesindividuelles@caami-hziv.fgov.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/14681>)

## **IRISCARE**

1040 BRUXELLES

IRISCARE

Rue Belliard 71

1040 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.iriscare.brussels>)

02/435.64.00

info@iriscare.brussels

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/18608>)

Dernière mise à jour 21/01/2026